

Mise à jour économique 2025

Faits saillants

Gouvernement du Québec

Le ministre des Finances du gouvernement du Québec, M. Eric Girard, présentait le mardi 25 novembre 2025, sa mise à jour économique 2025.

En axant sur la protection du pouvoir d'achat des Québécois et Québécoises par une réduction des charges sociales, le gouvernement souhaite remettre 1,8 G\$ aux contribuables. Face à un contexte économique fragile, le ministre des Finances prévoit également le déploiement de mesures ciblées cumulant 2,5 G\$ pour soutenir les entreprises dans leur résilience face aux dynamiques commerciales actuelles et leurs impacts.

Faits saillants

- **Déficit évalué plus favorablement qu'en mars 2025 :** Le déficit est moins élevé qu'évalué en mars 2026, passant d'une estimation de 13,6 G\$ (2,2 % du PIB) à 12,4 G\$ (1,9 % du PIB) en novembre 2025.
- **Mesures fiscales pour alléger le poids sur les particuliers et les entreprises :**
 - Réduction des cotisations au Régime de rentes du Québec (RRQ) et au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) dès 2026, pour un coût estimé à 1,8 G\$ pour l'État québécois.
 - Mise en place d'un congé temporaire au Fonds des services en santé pour 2026-2027.
 - Prolongation du mécanisme d'étalement du revenu pour les producteurs forestiers reconnus.
 - Ajustements aux crédits d'impôt remboursables aux ressources minières et autres et prolongement du crédit pour la Gaspésie et certaines régions maritimes.

Cadre financier

Revenus

- **Revenus autonomes légèrement inférieurs aux estimations** : Les revenus autonomes du Québec s'établissent à 122,1 G\$ pour 2025-2026 (croissance de 1,8 %), comparativement aux revenus anticipés de 125,7 G\$ (croissance estimée à 1 %) en mars 2025. À l'horizon 2027-2028, la croissance des revenus autonomes devrait atteindre 3,8 %.
- **Revenus des entreprises du gouvernement** : Les revenus provenant des entreprises du gouvernement cumulent à 5,4 G\$ pour 2025-2026, légèrement supérieurs à la projection de mars 2025 (5,3 G\$ pour la même période).
 - On prévoit une croissance marquée des revenus pour ce segment : 6,4 G\$ en 2026-2026 (+17,4 %) et 7,3 G\$ en 2027-2028 (+13,8 %).
 - La baisse des revenus en 2025-2026 découle surtout de la réduction des exportations d'électricité d'Hydro-Québec liée à une faible hydraulicité.
 - Les hausses prévues en 2026-2027 et 2027-2028 proviennent de l'augmentation des exportations grâce à la mise en service d'infrastructures pour deux contrats majeurs avec les États-Unis.
- **Faible croissance des transferts fédéraux d'ici 2029-2030** : Une faible croissance des transferts fédéraux est prévue pour les cinq prochaines années, avec un taux de croissance annuel moyen de 0,9 %. Au cours des 10 dernières années, ce taux de croissance annuel se situait plutôt autour de 5,1 %.

Dépenses

- **Dépenses des portefeuilles fidèles aux projections** : Le ministre des Finances maintient des dépenses de portefeuilles de 156,4 G\$ (+3,4 %) pour 2025-2026, similaire à la prévision de 156,3 G\$ en mars 2025. Une hausse des dépenses des portefeuilles ministériels pour la période 2025-2028 est prévue en à 2,2 % par an.
- **Diminution des revenus provenant du marché du carbone** : La mise à jour économique prévoit une baisse des dépenses du *Plan pour une économie verte 2030* équivalente à 279 M\$ en 2025-2026 en raison de la baisse attendue des revenus du marché du carbone.

Retour à l'équilibre budgétaire

Le ministre des Finances confirme que la trajectoire actuelle permettra au Québec de retourner à l'équilibre budgétaire comme prévu lors du Budget du Québec 2025.

À partir de 2027-2028, les déficits diminueront progressivement pour atteindre l'équilibre budgétaire en 2029-2030.

L'écart à combler (1,0 G\$ en 2027-2028 et 2,5 G\$ en 2028-2029 et 2029-2030) sera résorbé grâce à une croissance économique plus soutenue, les transferts fédéraux et la non-utilisation de la provision pour éventualités et à des gains d'efficience dans les services publics.

Principales mesures sectorielles

Cotisations sociales des employeurs

- Baisse des cotisations de 421 M\$ pour les employeurs, des économies équivalentes à 197 M\$ (RRQ) et 224 M\$ (RQAP).

Projets majeurs et développement économique

- Confirmation du dépôt éventuel d'un projet de loi visant à accélérer l'autorisation des projets prioritaires et d'envergure nationale, qui s'inscrit dans la nouvelle vision économique présentée à l'automne 2025.
- Congé temporaire de taxe sur la masse salariale pour les secteurs essentiels à la vitalité régionale, équivalent à 254,7 M\$ en soutien immédiat.
- Crédit d'impôt pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec prolongé jusqu'au 31 décembre 2030, représentant 65 M\$ sur quatre ans.
- Renouvellement du financement du Réseau accès PME de 45,2 M\$ sur deux ans.

Agriculture et pêches

- Soutien à la compétitivité du secteur agricole de 30 M\$ sur trois ans.
- Prolongement des ristournes à impôt différé pour soutenir les coopératives agricoles, équivalent à 4 M\$ sur quatre ans.
- Réduction du taux de cotisation au Fonds des services de santé (FSS) à 0 % pour 2026 et 2027 pour les cultures agricoles, l'élevage, l'aquaculture et les pêches.
- Ajout des MRC de La Matapédia, de La Mitis et de Rimouski-Neigette aux territoires admissibles au Crédit d'impôt pour la Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec (pour la transformation des produits de la mer).

Industrie forestière

- Prolongement du mécanisme d'étalement du revenu pour les producteurs forestiers, 1,7 M\$ sur quatre ans.

- Réduction du taux de cotisation au Fonds des services de santé (FSS) à 0 % pour 2026 et 2027 pour les entreprises de l'exploitation forestière, les scieries et les usines de pâtes à papier.

Éducation et enseignement supérieur

- Création rapide de 10 chaires de recherche dans des domaines stratégiques pour le Québec, totalisant 10 M\$.

Énergie et environnement

- Versement des surplus potentiels du Fonds d'électrification et de changements climatiques (auparavant, le Fonds vert) au Fonds de générations 2026–2027 pour l'exercice 2026–2027.

Contexte économique

Évolution du produit intérieur brut (PIB)

La progression réelle du PIB a été de 1,7 % en 2024. Il s'agit d'une progression plus forte qu'anticipée en mars 2025, qui prévoyait alors une croissance du PIB à 1,4% (budget 2025–2026). On prévoit toutefois des gains plus modestes pour l'avenir, avec une croissance prévue du PIB réel de 0,9 % en 2025, et de 1,1 % en 2026.

- Ces estimations sont inférieures aux prévisions de mars, qui prévoyait alors une croissance de 1,1 % en 2025 et de 1,4 % en 2026.
- Cette croissance est comparable à celle du Canada, située à 1,2 % pour 2025, avec une progression à 1,1 % en 2026.

Indice des prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation devait se loger à 2,2 % en 2025, et à 2,1 % en 2026. L'inflation devrait donc demeurer stable et se situer autour de la cible de 2 %.

- L'indice devrait être légèrement supérieur au Québec que dans le reste du Canada pour la même période (1,9 % en 2025 et 2,0 % en 2026 au Canada).
- Cet écart peut s'expliquer par la croissance plus importante du coût du logement au Québec, et par la baisse du prix de l'essence dans le reste du pays.

Positionnement du Québec par rapport au Canada et aux États-Unis

Une comparaison avec les perspectives économiques américaines et un survol des principales composantes du PIB suggèrent une conjoncture économique globalement fragile :

Vigueur du PIB américain

- L'économie américaine croît plus rapidement que celle du Québec, avec une croissance du PIB de 1,8 % en 2025 et de 1,9 % en 2026.

Investissements et exportations

Au Québec, on observe une réduction des investissements non résidentiels des entreprises (-1,2 % en 2025) et une diminution des exportations (-1,9 % en 2025), deux composantes qui témoignent d'une conjoncture économique difficile marquée par le conflit commercial.

- La conjoncture devrait continuer à engendrer des résultats difficiles en 2026 avec réduction prévue de -1,9 % des investissements non résidentiels des entreprises en 2026. Les exportations devraient toutefois renouer avec la croissance et atteindre 1,0 % en 2026.
- Aux États-Unis, les investissements non résidentiels des entreprises se situent à 3,5 % en 2025, plaçant les États-Unis en meilleure posture.
- Le gouvernement rappelle néanmoins qu'à plus long terme, les investissements non résidentiels des entreprises seront contrebalancés par l'investissement des gouvernements, notamment un rehaussement de 11 milliards de dollars (+7 %) sur 10 ans du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2025-2035.